

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE PAR APPEL DE COMMENTAIRES RELATIVEMENT AU PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) RÉVISÉ 2021-2028

Avis public est par les présentes donné que :

1. Lors d'une séance tenue le 15 septembre 2021, le conseil de la MRC de Portneuf a adopté le projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé 2021-2028 de la MRC de Portneuf.
2. La commission de l'environnement de la MRC a été mandatée par le conseil afin d'effectuer une consultation publique sous forme d'appel de commentaires relativement à ce projet de PGMR révisé et d'y analyser les commentaires recueillis. Cette consultation écrite remplace la procédure habituelle de consultation publique conformément à l'arrêté numéro 2021-054 du ministre de la Santé et des Services sociaux, daté du 16 juillet 2021, concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la Covid-19. Cette consultation écrite se tiendra du 17 septembre au 2 novembre 2021.
3. Une copie du projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé 2021-2028 ainsi qu'un sommaire détaillé de celui-ci sont **disponibles pour consultation sur le site Internet de la MRC de Portneuf, à l'adresse suivante : www.portneuf.ca/nouvelles ainsi qu'au bureau de la MRC situé au 185, route 138 à Cap-Santé, pendant les heures régulières d'ouverture**. Les documents peuvent aussi être accessibles via le site Internet des municipalités de la MRC de Portneuf visées par ce plan ou être consultés sur place au bureau de chacune des municipalités, sur rendez-vous préalable.
4. Les personnes et les organismes qui désirent soumettre des représentations écrites à la MRC de Portneuf peuvent le faire **avant 16 h, le 2 novembre 2021**, par la poste à l'adresse suivante : 185, route 138, Cap-Santé (Québec) G0A 1L0 ou par courrier électronique à portneuf@mrc-portneuf.qc.ca.

DONNÉ À CAP-SANTÉ, CE 16 septembre 2021.



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et
secrétaire-trésorière